

Les échos de Scy-Chazelles

N°86
Mars 2025

Le bulletin d'informations de votre commune

**Scy-Chazelles
obtient une 3^{ème} @**

SCY-CHAZELLES

village internet

@ @ @

2025

SOMMAIRE

ETAT CIVIL



Naissances

CASANOVA Charles	02/10/2024
GENTILE GRECO Giusy	11/11/2024
GUILLAUME Robin	26/01/2025
SPRENGER Clémentine	20/02/2025



Mariages

M. MUSSE Thomas et M ^{me} DAMBRUNE Sylvie	28/09/2024
M. VAUTIER Thierry et M ^{me} BISRAM Poornimah	12/10/2024
M. BOLLE Matthieu et M ^{me} LITHFOUS Anne	28/12/2024
M. FRANÇOIS Claude et M ^{me} COLLIGNON Claire	28/12/2024
M. SCHAEFFER Patrick et M ^{me} BOIREAU Nicole	17/01/2025
M. TILLY Christophe et M ^{me} LALLEMENT Stéphanie	18/01/2025



Décès

M. WARHOVER Yves	10/10/2024
M. GLAD André	15/10/2024
M. PAWLAK Roger	20/10/2024
M. TRENTEPOHL Serge	18/11/2024
M ^{me} FLORQUIN Monique née CLAUSSE	21/11/2024
M. CAVÉLIUS Fernand	28/12/2024
Sœur HOUZELLE Marie	12/01/2025
M. NZOIGBA YEU NGOLI Gloria	04/01/2025
M. LINDER Jean-Claude	11/01/2025
M ^{me} BAI Françoise née LÉPINOIS	20/01/2025
M. BARÉ Gérard	22/01/2025
M. BARBON Pascal	11/02/2025
M ^{me} EHLHARDT Bernadette née COLLIGNON	20/02/2025

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot
Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1600 ex.) : Imprimerie associative
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Hommage à Fernand Cavelius, ancien Maire
- 5 Sécurisation à la sortie des nouveaux quartiers
- 6 Suspension partielle du PLUI
- 6 Budget 2025 : concilier dynamisme, raison et sagesse
- 7 Information sur la présélection de la commune pour la fermeture du réseau cuivre
- 8 Les services administratifs à la mairie
- 9 Circulation et stationnement devant nos écoles
- 10 Fleurissement de la commune de Scy-Chazelles : Préparatifs pour la visite du jury CNVVF
- 12 @@@ récompensent les bonnes volontés
- 13 Vrai Faux

14 ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

- 14 La boulangerie du Marché
- 15 Un nouveau photographe à Scy-Chazelles

15 LOISIRS ET JEUNESSE

- 15 Du nouveau au CCAS pour Noël
- 16 Diaporama
- 18 Mon jardin au naturel - Jardiner avec la lune
- 19 Une ostéopathe animalière à Scy-Chazelles
- 20 La bibliothèque

23 LA PAGE DE L'OPPOSITION

24 INFOS PRATIQUES

SCY-CHAZELLES

village internet

@ @ @

2025



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

La passe de 3 ! C'est à présent sur la thématique des nouvelles technologies que la commune s'est vue décerner une 3^{ème} @ au classement des villes et villages internet. Là encore, après les 3 fleurs obtenues aux villes et villages fleuris et les 3 libellules aux communes Nature, le travail engagé depuis de nombreuses années sur ce sujet franchit une nouvelle étape, avec cette reconnaissance nationale notable et valorisante en termes d'attractivité et de cadre de vie de notre commune. Un grand merci aux élus et agents des services municipaux pour leur implication.

Cette année 2025, la dernière du mandat actuel, s'annonce toujours délicate sur le plan des finances publiques pour les collectivités locales, une nouvelle fois « victimes » des mesures gouvernementales prises. La loi de finances 2025 va de nouveau nous amputer de dotations de fonctionnement. Nous n'avons pas d'autre choix que de l'accepter. Néanmoins, nous n'augmenterons toujours pas, et ce pour la 11^{ème} année consécutive, les impôts communaux. Nous réduirons encore nos dépenses, chercherons la moindre économie possible et renoncerons, comme nous l'avons déjà fait, à certains projets si les appels d'offres ne nous sont pas favorables.

Sur une autre thématique, l'actualité urbanistique de la commune comporte deux sujets.

Tout d'abord, nous organiserons une réunion publique au printemps 2025 pour expliquer aux habitants et aux propriétaires de terrains concernés la procédure d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) lancée conjointement avec le Département et la commune de Lessy. Elle permettra de bien comprendre les objectifs recherchés, les moyens concertés pour y parvenir et les différentes étapes qui permettront enfin au PAEN de voir concrètement le jour. Nos grandes étendues en zones naturelles ou agricoles complètement enfrichées, propices à la prolifération des sangliers et aux risques d'incendies par temps caniculaire, devraient laisser place sous peu à des vergers, du maraîchage, de la vigne ou encore de l'élevage type caprin, avec si besoin des structures légères permettant leur exploitation. La vente directe sur place pourrait éventuellement y être envisagée. Bien entendu, des espaces resteraient également boisés ou raisonnablement enfrichés pour préserver la biodiversité, la faune et la flore.

Ensuite, notons que le PLUI de l'Eurométropole de Metz, dont la commune dépend et suite à son adoption en conseil métropolitain en juin dernier, a fait l'objet d'un recours de quelques associations de l'agglomération. Nous attendons le jugement rendu sur le fond qui devrait intervenir au 2^{ème} semestre. Notre commune n'est que très peu impactée dans la mesure où les sujets contestés concernent principalement les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation. Or, nous n'en avons pas souhaitée. Nous avons plutôt souhaité la sagesse en transcrivant simplement les zones constructibles de notre ancien PLU dans ce PLUI. Au final, ni enjeux ni impacts majeurs pour notre commune, quel que soit le jugement rendu.

Sur un autre sujet, j'attire particulièrement l'attention de l'ensemble des habitants sur les différentes sociétés de démarchage qui se présentent de plus en plus fréquemment à domicile. Leurs comportements sont parfois très insistants, voire agressifs, sans oublier également les risques de faux démarcheurs. En aucun cas la mairie ne délivre le moindre accord ou cautionnement de leur présence sur la commune. Attention donc aux escroqueries dont certains semblent avoir été victimes. N'hésitez pas à appeler en mairie ou la police en composant le 17 face au moindre doute ou comportement suspect !

Je conclurai cet édit en rendant hommage à M. Fernand CAVELIUS, Maire de Scy-Chazelles durant 4 mandats de 1971 à 1995, qui nous a quittés en ce début d'année, à l'aube de ses 91 ans. Un article spécifique lui est dédié.

Je vous souhaite excellente lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

HOMMAGE À FERNAND CAVELIUS

Fernand Cavelius, ancien Maire de Scy-Chazelles, vient de nous quitter. Hommage à un homme qui a consacré une grande partie de sa vie à notre commune.

En 1971, à l'âge de 37 ans, Fernand Cavelius a été élu Maire de Scy-Chazelles. Il occupera la fonction de 1^{er} magistrat de la commune durant 4 mandats, jusqu'en 1995, ce qui est remarquable et notable dans une vie.

Chacun sait que ce n'est pas chose facile car cela nécessite beaucoup d'investissement, de temps et aussi de sacrifices, en particulier vis-à-vis de la famille. Son épouse et ses enfants l'ont vécu et l'ont compris, mais surtout l'ont accepté. Ils ont compris et accepté qu'être Maire est un rôle bien souvent ingrat, mais quand on est habité par la foi, l'envie et l'altruisme, comment renoncer à ce qui s'avère être une véritable vocation ?

Pourtant il n'était pas candidat à ce poste m'avait-il confié à de nombreuses reprises. Il faisait juste partie d'une équipe candidate et par le fruit du hasard, ou plutôt du destin, il s'est retrouvé "parachuté" à ce poste que personne ne voulait au final occuper. Dans une équipe municipale composée d'élus de différentes listes candidates, donc opposées en théorie, il a su avec sa personnalité, ses convictions et surtout ses qualités humaines de fédérateur, rassembler et œuvrer collectivement dans l'intérêt général et de la commune.

En 1971, il a donc goûté à la fonction, ce qui lui a valu ensuite de passer 24 années à œuvrer pour la commune, pour son développement, pour ses habitants.



Fernand CAVELIUS est né le 16 février 1934 au Ban-Saint-Martin et résidait à Scy-Chazelles depuis 1966. Il avait épousé Colette Muller le 5 avril 1958 à Metz. Il a eu la joie d'être entouré de trois enfants, Fabienne, Laurent et Philippe, de dix petits-enfants et de sept arrière-petits-enfants.

Il était chef de service de la station d'essai de résistance au feu à l'Institut de recherche de la sidérurgie.

Maire de Scy-Chazelles de 1971 à 1995, il a toujours été au service des habitants.

Il est décédé le 28 décembre 2024 à Scy-Chazelles.

On retiendra à son actif de nombreuses réalisations comme l'urbanisation du quartier du Baoëton, l'assainissement de la majeure partie de la commune, la construction des terrains de foot, l'extension de l'école portant le nom d'un de ses prédécesseurs (Bernard Rabas), ou encore le rôle important qu'il a joué en appui à l'association paroissiale qui a construit à l'époque la chapelle Notre Dame de l'Amitié.

On retiendra aussi des personnes qui ont œuvré fidèlement à ses côtés, comme M. Philippe, M. Lamorlette, M. Marois, M. Coffournic. Des noms qui résonnent encore dans les échanges qu'on peut avoir avec les habitants de nos jours.

M. Cavelius fait partie des personnes emblématiques qui ont marqué et ont compté pour Scy-Chazelles. Il nous a quittés à l'aube de ses 91 ans.

Je tiens une fois encore à lui rendre hommage et à saluer la grande partie de sa vie consacrée à notre commune.

Frédéric NAVROT



Visibilité sortie Magnum

SÉCURISATION À LA SORTIE DES NOUVEAUX QUARTIERS

L'édification des nouvelles résidences impasse Anne-Marie Célestine Michel et impasse du Ruisseau de la Fontaine impose de revoir la sécurisation des croisements avec la voie de la Liberté.

Riverains et municipalité sont d'accord sur un point, il est primordial d'assurer une visibilité maximale pour les conducteurs sortant des nouvelles résidences situées impasse Anne Marie Célestine Michel et impasse du Ruisseau de la Fontaine. Cela implique l'absence d'obstacles (végétation, stationnement etc ..) gênant la vue sur la voie de circulation.

Le respect des règles de priorité, des limitations de vitesse et de la signalisation est tout aussi important. Les conducteurs doivent faire preuve de prudence et de vigilance en sortant sur une voie à grande circulation, en raison de la vitesse et de la densité du trafic. Cela repose sur une combinaison d'éléments, notamment d'aménagements des lieux, de conformité aux réglementations et de comportement responsable des conducteurs.

Dans l'attente de la fin des travaux immobiliers de ces deux quartiers et d'un aménagement pérenne de ces accès en lien avec la Métropole, la municipalité a dans un premier temps effectué un marquage de dégagement provisoire pour faciliter la sortie et l'insertion sur la voie de la Liberté. Ont également été supprimées quelques places de stationnement aux sorties des voies par l'apport provisoire de blocs de pierre et par l'aménagement d'un point de recharge de véhicule électrique afin d'améliorer la visibilité. Dès que les températures le permettront, le marquage au sol sera repris (passage piétons...) ainsi que l'implantation d'un STOP à la sortie de l'impasse Anne Marie Célestine Michel. L'aménagement définitif de ces carrefours tiendra compte des enseignements tirés des quelques aménagements provisoires réalisés.



Visibilité sortie Le Domaine des Fleurs



Marquage provisoire - aire de dégagement

Richard PERRET

SUSPENSION PARTIELLE DU PLUI

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de l'Eurométropole de Metz dont nous dépendons a été adopté le 3 juin 2024 par le conseil métropolitain.

Cependant, à l'échelle métropolitaine, ce dernier a fait l'objet de recours devant le Tribunal administratif de Strasbourg qui a provisoirement et partiellement suspendu le document par décision prononcée le 8 novembre 2024.

Cette suspension ne concerne que les zones à urbaniser, classées 1 AU et 2 AU, ainsi que des secteurs couverts par des Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP). Toutes les autres zones et dispositions du PLUI restent applicables.

Le tribunal statuera dans un second temps sur le fond du recours, vraisemblablement dans le courant de l'année.

Concernant Scy-Chazelles, cette suspension partielle ne présente pas d'impact particulier, dans la mesure où la municipalité n'avait pas souhaité de nouvelles zones d'urbanisation sur son territoire, la seule petite zone AU qui existait dans le précédent PLU ayant simplement été reprise dans le PLUI.

Pour en savoir plus : plui.eurometropole-metz.eu

Catherine BASSOT



BUDGET 2025 : CONCILIER DYNAMISME, RAISON ET SAGESSE

L'exercice budgétaire 2025 marquera, avec sagesse, la poursuite de la dynamique d'investissement de la commune avec une réduction des dépenses de fonctionnement dans un contexte de stabilité de la fiscalité et de baisse notable des recettes (dotations et subventions).



Ce qu'il faut retenir du budget 2025

- Pour la 11^{ème} année consécutive, pas d'augmentation des impôts par l'équipe municipale
- Pas de nouvel emprunt
- Un taux d'endettement très raisonnable de 630 €/habitant à Scy-Chazelles, toujours inférieur à la moyenne nationale des communes de notre taille (664 €/habitant – source AMF/Banque des Territoires/observatoire novembre 2024)
- Des projets privilégiant le cadre de vie des habitants et l'attractivité de la commune :
 - nouvelle aire de jeux pour enfants à côté de la mairie
 - enfouissement des réseaux aériens rue du Stade
 - aménagements de sécurité routière pour réduire la vitesse ou améliorer la visibilité
 - nouvelle aire d'accueil de camping-cars (30 places) en bord de Moselle
 - terrain de beach-tennis pour le Tennis Club de Scy-Chazelles

Frédéric NAVROT

INFORMATION SUR LA PRÉSÉLECTION DE LA COMMUNE POUR LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication, Orange va procéder à la fermeture progressive de son réseau historique en cuivre, anciennement ADSL ou ligne téléphonique simple.

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Pas de panique, la fermeture nationale définitive devrait intervenir en 2030. Cette fermeture est prévue en 7 tranches. La commune a été sélectionnée et fait partie de la 4^{ème}. La date de fermeture technique pour notre commune interviendrait **en janvier 2028 au plus tard**.

A cette date, l'ensemble des services sur le cuivre (ancienne ligne téléphonique ou internet par ADSL) seront arrêtés et les utilisateurs de ce réseau devront avoir migré sur une autre technologie, à savoir la **fibre** ou le **coaxial** (Numericable, SFR aujourd'hui), pour pouvoir continuer de bénéficier du téléphone, d'internet et bien d'autres services que proposent nos fournisseurs d'accès.

Pour les habitants qui ne sont pas encore reliés à la fibre optique, disponible dans notre commune, il est conseillé, afin de ne pas être coupé des services, de s'abonner auprès d'un des 4 opérateurs disponibles sur la fibre optique (Orange, Free, Bouygues, SFR), d'ici la fin 2027.

Pour le moment, le réseau cuivre reste opérationnel et vous pourrez toujours disposer de la télévision par la TNT (avec une antenne) et du téléphone à votre domicile, jusqu'à cette date.

Marc BURGUND



LES SERVICES ADMINISTRATIFS À LA MAIRIE

L'accueil en mairie : un service essentiel pour le quotidien des habitants

L'accueil en mairie joue un rôle clé dans la vie locale, en tant que point de contact principal entre les administrés et les services municipaux. Les agents en charge de l'accueil assurent une série de missions qui contribuent à la fluidité des services publics et à la proximité de l'administration avec les citoyens. Leur mission : vous orienter vers les services compétents en fonction de vos demandes. A noter déjà que la mairie de Scy-Chazelles, contrairement à d'autres communes de la métropole, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tour d'horizon des missions principales confiées aux agents chargés de l'accueil à la mairie

Caroline Delattre est probablement la première personne que vous rencontrerez en entrant à la mairie ou qui répondra à vos appels. Au-delà d'orienter les demandes vers les services concernés, elle est en charge des actes d'état civil (mariages, pacs, naissances, décès, etc.), des autorisations en matière funéraire et de la gestion administrative des cimetières, de l'organisation des élections et plus généralement du suivi des demandes.

Sibylle Vignal, qui seconde régulièrement Caroline à l'accueil, est plus spécifiquement en charge de la location des salles municipales aux associations locales ou aux habitants (états des lieux, contrats de location, etc.), de la vie associative (conventions annuelles, demandes de subventions, calendrier des activités, etc). Enfin, elle est la référente pour les sujets qui concernent la vie scolaire et périscolaire (certificats d'inscription, suivi des dérogations, etc..) et les jardins familiaux.

Pour les questions relatives à l'urbanisme, vous pourrez compter sur **Valérie Barniche**, qui au-delà de participer aux réflexions quant à l'évolution des documents d'urbanisme (PLUI, PAEN, etc) est votre interlocutrice pour vous informer sur le cadastre et les dispositions réglementaires du droit des sols et vous conseiller dans vos demandes d'autorisations et autres démarches d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, certificat d'urbanisme, etc..). Elle travaille étroitement avec les services de la métropole dans l'instruction des dossiers et le contrôle du respect des autorisations accordées. Elle est également en charge des demandes de création ou de modification des établissements recevant du public ainsi que des demandes d'enseignes, de publicité et préenseignes.

Emmanuel BRANDENBURGER, DGS



Sibylle Vignal

Valérie Barniche

Caroline Delattre

CIRCULATION ET STATIONNEMENT DEVANT NOS ÉCOLES

Vivre ensemble, c'est respecter la liberté de chacun, c'est circuler, se garer, se déplacer sans entraver le bon fonctionnement, les déplacements des autres. Que de problèmes dans un village comme le nôtre qui n'a pas été conçu pour autant de véhicules !

Ah les entrées et sorties d'écoles !

On y voit des voitures garées sur la place PMR ou sur la place des bus (ce n'est que pour 5 minutes !) ou encore « à cheval » sur deux places, des véhicules qui s'arrêtent sur le passage piétons pour embarquer ou déposer les enfants (moins loin à marcher ?), des voitures qui gardent le moteur en marche (ok, il fait froid mais pensons aux gaz d'échappements qui sont juste à la hauteur du nez de nos plus petits !). Il y a des manœuvres de demi-tour pour s'insérer ou



quitter le stationnement de la place de parking alors qu'on peut faire le tour de la place de la Passerine pour reprendre sa route, des trottoirs impraticables aux poussettes pour cause d'encombrement, des traversées de carrefour hors des passages (pour faire plus vite ?) mettant en danger piétons, cyclistes et automobilistes. Et tout cela sous les yeux attentifs et blasés des futurs citoyens pour qui l'adulte est le modèle !

Personne n'est parfait et je ne voudrais pas être donneuse de leçon mais si chacun faisait un petit effort de civilité... Bien sûr, parfois on est pressé, voire en retard, mais quelques pas de plus, un trajet à pied ou à vélo, c'est un temps pour échanger avec les enfants, pour croiser d'autres parents et surtout pour respecter la sécurité des plus jeunes comme des plus âgés.

Pensez-y... et merci pour eux.

Claire ADAM

DU NOUVEAU À SCY-CHAZELLES !

Suite à l'achat du local professionnel du 67 voie de la liberté au RDC de l'immeuble des fauvelles, un "cabinet" de 3 psychologues a vu le jour. Elles se présentent comme

les trois psy'chazelles !



Elles se nomment Virginie Ernesti (à gauche), Justine Gawronski (au milieu) et Marion Palm (à droite).

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE DE SCY-CHAZELLES : PRÉPARATIFS POUR LA VISITE DU JURY CNVVF

Scy-Chazelles en pleine préparation pour l'été

Avec l'arrivée prochaine de l'été, la commune de Scy-Chazelles se prépare activement pour l'accueil du jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Cet événement est une occasion unique pour notre commune de montrer son engagement envers son embellissement et notre cadre de vie.



Appel à la participation des habitants

Afin de mettre toutes les chances de notre côté, nous faisons appel à tous les habitants de Scy-Chazelles pour participer à cet effort collectif. Votre contribution est essentielle pour sublimer notre environnement et laisser une impression durable au jury du CNVVF. Que ce soit par le biais de la plantation de fleurs, l'entretien de vos jardins, de vos haies, de la devanture de votre habitation ou encore de la décoration de vos balcons, chaque geste compte. Ensemble, nous pouvons maintenir cette symphonie de couleurs dans ce cadre de vie déjà qualitatif qui fait de Scy-Chazelles ce qu'elle est : un village labellisé 3 fleurs au concours de villes et villages fleuris.



Reconfiguration des massifs de vivaces

Pour diversifier notre palette végétale et apporter une touche de nouveauté à notre paysage, un remaniement des massifs de vivaces est prévu. Cette initiative vise à introduire de nouvelles espèces florales, à harmoniser les couleurs et les textures, et à créer des compositions plus attractives et durables. L'équipe des services techniques travaille déjà d'arrache-pied pour préparer ces aménagements situés au pied des éléments en acier Corten que vous connaissez déjà.





Les idées ne manquent pas

L'idée générale est d'apporter de la nouveauté dans votre cadre de vie tout en s'adaptant aux contextes écologique, climatique et environnemental. Sachez que les espaces verts et fleuris contribuent au bien-être physique et mental des citoyens, c'est pour cela que nous nous efforçons de vous proposer cette politique de végétalisation des espaces urbains.

Les projets d'embellissement foisonnent dans les esprits des agents des services techniques. Reste la lourde tâche de les réaliser en tenant compte des contraintes budgétaires et techniques. Quelques exemples sont déjà en cours de réalisation : la spirale aromatique en pierre sèche située dans le parc de l'Archyre ou encore la végétalisation totale de l'ancien cimetière. D'autres projets sont encore sous le coude mais nous vous en parlerons en temps voulu, gardons un peu de suspense.



Ensemble, mettons en valeur la beauté de notre cadre de vie et faisons de Scy-Chazelles une oasis de verdure et de fleurs. Merci à tous pour votre engagement et votre contribution à cet effort collectif car un village labellisé, c'est un travail d'équipe ! Préparons-nous à accueillir le jury avec éclat et fierté !

Adrien ARNOULT - Responsable des Services Techniques

@@@ RÉCOMPENSENT LES BONNES VOLONTÉS

Les 6 et 7 février 2025, l'association nationale Villes Internet a attribué des @ à 226 communes impliquées dans une démarche orientée vers internet. A cette occasion, un jury composé d'universitaires et d'experts du numérique local nous a décerné une 3^{ème} @.



Une démarche structurante...

Cette récompense complète les signes de reconnaissance gagnés par notre commune tels que Village étoilé, Commune nature et Ville et village fleuris. Apposés à l'entrée de Scy-Chazelles, ils valorisent l'image de la commune et prouvent le dynamisme de la municipalité. Mais l'autosatisfaction n'est pas l'objet de ces labels. Leur intérêt est plutôt à rechercher dans la démarche qu'ils proposent. Ainsi, le label Villes Internet s'obtient en décrivant les usages internet développés dans le thème de la démocratie locale, de la culture et du patrimoine, des services publics, de la vie quotidienne... Depuis le mandat précédent, nous ouvrons la porte aux nouvelles technologies dans la vie des habitants et dans l'organisation de la municipalité. Ceci nous permet d'investir les champs proposés par l'association.

... et adaptée aux besoins de la commune

C'est bien le moins que l'on puisse faire si on veut que la commune évolue bien dans son temps et ne soit pas déclassée. Pour autant, nous ne nous sommes pas lancés dans une course aveugle à la labellisation. Avant tout, notre travail vise à répondre à nos besoins et non à obéir à des directives extérieures. Dans cet esprit, le 18 février 2016, nous obtenons notre 1^{ère} @ et régulièrement, nous ajoutons de nouvelles actions pour en compter 28 à ce jour.

Des bonnes volontés en action

On ne peut pas toutes les décrire mais il faut remarquer le soin qui est mis dans le suivi de l'installation de la fibre, la constance dans la mise en ligne des annonces et des comptes rendus d'événements aussi bien sur le site que sur les réseaux sociaux, l'énergie pour dématérialiser la transmission de documents comptables et d'urbanisme. Enfin, notons la pertinence et la qualité du travail accompli afin de mettre en ligne le fonds de la bibliothèque municipale et l'accompagner d'un site ad hoc. Ces quelques exemples illustrent une action animée par des bonnes volontés qui ont été justement récompensées et il en a toujours été ainsi. C'est pour cette raison que les nouvelles @ et les autres récompenses nous font toujours grand plaisir.

Yannick GROUTSCH

Accéder à l'actualité de Scy-Chazelles gratuitement et sans inscription

Vous pouvez consulter les informations qui défilent sur le panneau lumineux sur votre Smartphone.



Pour cela, il suffit d'installer l'application **Centolive** puis de renseigner le nom de la commune.





La municipalité ne veut pas soutenir la crèche, qui semble en difficulté financière et qui risque de fermer !

X Faux Le gestionnaire de la crèche a en effet fait part à la commune d'une fragilité financière de son dernier exercice budgétaire. Mais il est tenu contractuellement envers la mairie par une Délégation de Service Public, qui précise que la commune ne doit pas apporter de contribution financière à son profit et qu'il doit supporter, le cas échéant, un éventuel déficit. Déroger à cette règle compromettrait juridiquement la DSP et l'équité entre les candidats de l'appel d'offres initial. Dans l'hypothèse où la situation s'aggraverait davantage, un changement de gestionnaire pourrait s'opérer mais en aucun cas une fermeture de la crèche ne serait envisagée.

Le projet de reconversion de l'ancienne Maison de l'Enfance à côté de la maison de Robert Schuman semble compromis et la commune pourrait revoir le projet.

✓ Vrai Si le projet initial n'aboutissait pas, ce qui n'est pas improbable vu la conjoncture économique dégradée dans le domaine du logement et de la construction, la municipalité pourrait envisager une reconversion des lieux en structure d'accueil pour personnes souffrant de maladies invalidantes, comme Alzheimer, Parkinson, etc... ou en perte d'autonomie. C'est un réel besoin au niveau local comme national, avec un manque avéré de structures de ce type. Des réflexions sont donc en cours avec des partenaires ou porteurs de projets potentiels.

La municipalité a décidé de ne plus célébrer la cérémonie de commémoration du 11 novembre, elle n'a pas eu lieu en novembre dernier.

X Faux La dernière cérémonie de commémoration a été déplacée et mutualisée avec celle de la libération des 80 ans de Scy-Chazelles qui s'est déroulée fin novembre, pour ne pas mobiliser les participants et organisateurs deux fois à deux semaines d'intervalle. La cérémonie du 11 novembre aura donc toujours bien lieu chaque année.

Le lavoir ne fonctionne plus correctement, l'eau ne s'écoule plus depuis que les constructions des 2 maisons situées derrière ce dernier ont touché aux sources !

X Faux Une conduite de raccordement des sources à l'entrée du lavoir était simplement bouchée. Un nettoyage a permis de rétablir son parfait fonctionnement, les 2 constructions n'ont absolument pas touché ou bloqué les sources.

Le PLUI de Metz Métropole a été partiellement suspendu par le Tribunal Administratif (TA) suite à son adoption.

✓ Vrai Comme bien souvent lors d'une adoption de PLU ou de PLUI, un recours a été déposé par des opposants au projet qui ne correspondait pas à leurs attentes. Un jugement provisoire, en attente de jugement sur le fond, a été rendu à l'automne dernier par le TA de Strasbourg visant à suspendre partiellement l'application du PLUI sur les zones AU (à urbaniser) et sur les OAP (orientations d'aménagement et de programmation). Pour la commune de Scy-Chazelles, cela n'a pas d'impact particulier dans la mesure où le PLUI ne changeait absolument pas les règles du PLU antérieur en termes de zones constructibles. En effet la commune n'a pas souhaité, à l'occasion des réflexions et de la mise en œuvre du PLUI, ouvrir de zones nouvelles à l'urbanisation.

Frédéric NAVROT

LA BOULANGERIE DU MARCHÉ

La boulangerie du marché a ouvert ses portes en décembre 2024. Comme le magasin Fresh auquel elle est accolée, elle est développée par le groupe PROSOL. Ses dirigeants ont répondu à nos questions.



Quel est le concept des Boulangeries du Marché ?

La Boulangerie du Marché est un concept innovant de libre-service où qualité et tradition se rencontrent. Nos clients peuvent prendre le temps de choisir leurs produits, se servir eux-mêmes à l'aide de pinces, gants et sachets puis passer en caisse. Nos équipes restent entièrement disponibles pour conseiller et accompagner nos clients dans leurs choix.

Depuis quand les magasins Fresh proposent-ils les boulangeries du marché ?

Le concept fonctionne-t-il bien ?

La première Boulangerie du Marché a ouvert en 2021. Notre concept a séduit nos clients et nous ambitionnons de le développer pour le faire connaître davantage.

Où sont effectuées les différentes étapes de fabrication du pain ?

Nos pains au levain sont pétris et cuits quotidiennement sur place par nos boulangers. Nous utilisons un levain fait maison pour garantir une qualité et un goût authentiques. De plus, tous nos pains sont cuits sur pierre dans le respect de la tradition.

Quels types de pains offrez-vous ?

Quels autres produits ?

Nous proposons une large gamme de pains pour satisfaire le plus grand nombre : seigle, complet, multigraines, blanc, maïs et bien plus encore sont à retrouver sous forme de baguette, miche ou pains à la coupe. Notre traditionnelle baguette du marché est quant à elle fabriquée à partir de farine de tradition française Label Rouge. Au-delà de nos pains, nous proposons une large variété de produits : brioches, viennoiseries, pâtis-



series, petits plaisirs sucrés et une gamme snacking pour les pauses déjeuner.

Selon vous, qu'apprécient les clients de vos boulangeries ?

Nos clients apprécient l'authenticité de nos produits, élaborés avec des ingrédients de qualité supérieure et préparés sur place. Ils sont séduits par notre concept de libre-service, la possibilité de choisir leurs produits à leur rythme et la disponibilité de nos équipes pour les conseiller.

Quels sont les jours et horaires d'ouverture ?

Notre Boulangerie du Marché à Scy-Chazelles est ouverte du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 12h30.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

UN NOUVEAU PHOTOGRAPHE À SCY-CHAZELLES

Théo Mexmain est un jeune et talentueux photographe qui s'engage dans une démarche artistique.

Comment êtes-vous devenu photographe ? Quel a été votre parcours ?

Je suis devenu photographe il y a maintenant 5 ans, cette passion de créer m'anime depuis déjà une dizaine d'années dans la photographie et dans d'autres domaines comme la musique, la vidéo, le graphisme. J'ai suivi un cursus de 3 ans dans une école privé appelée l'école de Condé, située à Nancy, spécialisée en images animées (photographie argentique, numérique, vidéo). J'ai énormément appris là-bas, notamment l'aspect technique, et j'ai également affiné mon œil artistique. Sorti de l'école en 2023, je suis depuis photographe professionnel et je compte dans quelques mois me lancer en indépendant.

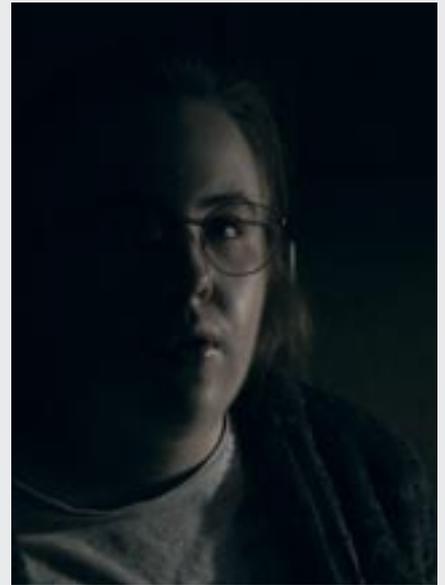
Quel style de photos privilégiez-vous ?

En professionnel, je suis capable de

m'adapter aux demandes de mes clients afin de répondre à leurs souhaits. Concernant l'aspect artistique, je privilégie l'abstrait, les portraits, les textures, les détails, les lignes. J'aime expérimenter dans chacune des images/séries que je crée afin de me rapprocher au maximum des émotions que je souhaite transmettre via ces dernières.

Pouvez-vous décrire cette photo ?

Cette image est extraite d'une des séries les plus personnelles que j'ai produite à ce jour. Cette série s'appelle « Autos Ismus » et elle fût réalisée entre 2022 et 2023. Cette image est un pilier dans ma série, il s'agit de ma sœur Astrid, qui est autiste. J'ai souhaité représenter la bulle dans laquelle ma sœur vit depuis sa naissance, et comment l'arrivée du Covid a chamboulé l'ensemble de son quotidien. Nous sommes proches de par notre lien de sang,



mais depuis toujours, il existe cette immense crevasse entre elle et moi. J'ai souhaité représenter ce qu'elle voit avec ses yeux, via les miens.

Où peut-on voir vos réalisations ?

Mon travail peut être vu sur mon compte Instagram ainsi que mon site web.

 @humanoid_pictures

 theomexmain.com

J'espère pouvoir bientôt l'exposer dans des galeries d'art afin de pouvoir le montrer à plus de gens.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

LOISIRS ET JEUNESSE

DU NOUVEAU AU CCAS POUR NOËL

Le mois de décembre voit traditionnellement s'effectuer la distribution des colis de Noël à nos aînés. Un moment attendu par tous. Ce Noël a vu cependant quelques changements s'opérer. En effet, le CCAS de notre commune a organisé deux après-midis un peu particuliers. Chaque aîné concerné par cette distribution s'est vu envoyer une invitation à se déplacer le vendredi 6 décembre à la chapelle Notre Dame

de l'Amitié à Scy bas et le vendredi 13 décembre, salle de l'Esplanade, pour Scy haut afin de participer à un après-midi de rencontre. Le but de ces deux événements était d'organiser un moment convivial entre nos concitoyens. Thé, café, jus de fruits, brioches et pains d'épice étaient à disposition pour un instant gourmand. Une jolie décoration de Noël, des tables et des chaises attendaient d'être occupées pour de sympathiques rencontres. Cet événement a beaucoup plu aux participants, et ceux-ci ont profité de ces instants pour se retrouver entre voisins ou amis. Bien entendu, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, la distribution des colis de Noël par les élus et les membres du CCAS a été maintenue. Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine édition !

Annick GRATIER





Bon anniversaire M. Stremler -
90 ans le 9/08/2024



Salon du livre - 1/09/2024 - Etincelles



Rando des lavoirs - 29/09/2024 - Scy-Chazelles Loisirs



Course solidaire - 14/09/2024 - Municipalité et Ecole



Brocante d'automne - 6/10/2024 - Scy-Chazelles Loisirs



12/10/2024



Festival de Musique sur les Côtes - 12/10/2024 -
Municipalité



19/10/2024

Visites de quartier



Fête à la citrouille - 2/11/2024 - Municipalité



Bourse aux jouets - 10/11/2024 - LuScyoles



Accueil des nouveaux habitants - 14/11/2024 - Municipalité



Repas paroissial - 17/11/2024 - Conseil de Fabrique



Remise des prix Maisons Fleuries - 14/11/2024 - Municipalité



11 novembre et comémoration de la Libération
- Souvenir Français et Municipalité



Concert de Saint Nicolas - 8/12/2024 - Conseil de Fabrique



Concert du Nouvel An - 12/01/2025 - Municipalité



Voeux du Maire - 10/01/2025 - Municipalité

Mon jardin au naturel

JARDINER AVEC LA LUNE

La Lune, ce merveilleux satellite de la Terre, influencerait de nombreux phénomènes tels que la marée, la pousse des cheveux, le sommeil pour certains... mais a-t-elle un effet bénéfique sur les cultures potagères ? Les anciens le croyaient et en tenaient compte pour leurs semis.

Certains considèrent que tout comme le soleil, la lune peut faire beaucoup de bien à votre jardin en imprimant son rythme à la nature.

La lune gravite autour de la Terre en passant devant les 12 constellations du zodiaque en un mouvement montant et descendant. Pendant sa phase ascendante, la sève monte dans les plantes et gonfle leurs parties aériennes. Pendant la phase descendante, la sève redescend dans les racines. Selon la constellation à laquelle se situe la lune, les travaux du jardinier seront plus bénéfiques aux fleurs, aux feuilles, aux fruits ou encore aux racines. Voilà le principe de base.

 En jours Fleurs : on sème des artichauts, des choux-fleurs, brocolis... et des fleurs d'ornement pour le jardin et la maison.

 En jours Feuilles : on sème les salades, poireaux, épinards, plantes aromatiques.... Semer en jour feuille semble éviter aux salades de monter et les coeurs sont plus beaux.

 En jours Fruits : on plante des arbres fruitiers (en saison). Semez petits pois, haricots, tomates, concombres, courges, aubergines, poivrons...

 En jours Racines : on sème carottes, radis, pommes de terre, betteraves rouges, oignons, navets, ail...

Mais comment savoir quel jour lunaire nous sommes ? De nombreux calendriers lunaires permettent de se repérer facilement et donnent des indications journalières d'activités au jardin en phase avec la lune.

Pour en savoir plus et pourquoi pas, tenter l'expérience, je vous propose deux sites intéressants : <https://www.jardinlunaire.fr/> qui fournit un agenda journalier, un calendrier lunaire et un index des plantes très clair et pratique. <https://www.rustica.fr/jardiner-avec-la-lune/> qui donne également de bons conseils journaliers.

Et comme la nature est bien faite, pendant les « nœuds lunaires », on ne fait rien au jardin.

MARS 2025							
	L	M	M	J	V	S	D
9							
10							
11							
12							
13							
14							



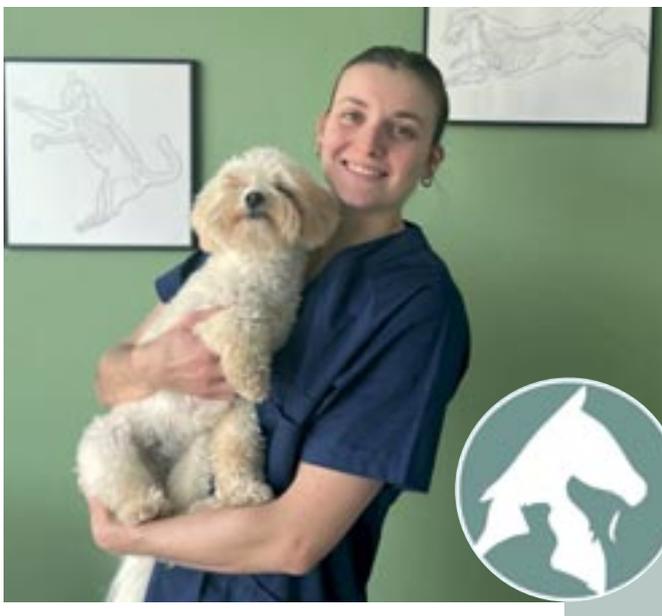
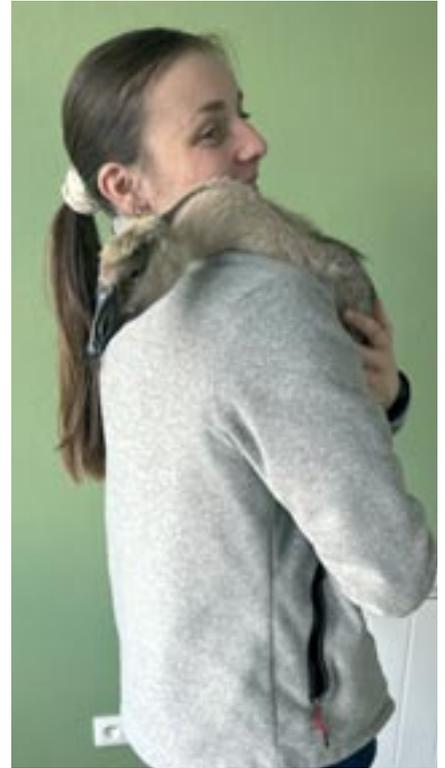
Sandrine ZELL

UNE OSTÉOPATHE ANIMALIÈRE À SCY-CHAZELLES

Camille Sturel, installée 84 voie de la Liberté à Scy-Chazelles depuis août 2024, propose d'améliorer la qualité de vie de nos compagnons en recourant à une thérapie douce et naturelle, entièrement manuelle ; elle ne prescrit donc pas et ne délivre pas de médicaments, et n'utilise pas l'imagerie médicale. Au terme d'une formation de 5 ans à l'Ecole française d'ostéopathie animale de Caen, elle a vu son diplôme validé par l'inscription (très sélective) au registre d'aptitude tenu par l'Ordre des vétérinaires, ce qui lui permet d'exercer. Originnaire du Ban-Saint-Martin, elle connaît bien notre village, du fond de vallée au mont Saint-Quentin où elle a l'habitude depuis longtemps de promener ses chiens.

Sa patientèle animale est très diversifiée : les animaux domestiques tels que chiens, chats, lapins, rongeurs, NAC, perroquets et autres oiseaux, aussi bien que les animaux de ferme : chevaux, bovins, volatiles. À son exercice en cabinet s'ajoutent donc des déplacements, dans les fermes, mais aussi à domicile si l'animal ne peut être transporté. Camille utilise des manipulations articulaires, viscérales, crâniennes, afin d'aider l'animal à préserver sa santé ou à résoudre un problème : arthrose, problèmes digestifs chroniques, troubles moteurs ou urinaires diagnostiqués par le vétérinaire, ou prise en charge post opératoire.

Sa gentillesse, l'amour qu'elle porte aux animaux, son enthousiasme à expliquer sa pratique ouvre des perspectives aux propriétaires d'animaux qui voient là un complément à une consultation vétérinaire.



Pour plus d'informations notamment sur les tarifs vous pouvez consulter le site :

osteopathie-animale-grandest.com

Pour prendre rendez-vous, trois possibilités :

🌐 site de réservation resaclick.net

📞 cabinet : 07 61 85 57 36

✉ csosteoanimo@gmail.com



Madeleine NEYHOUSER

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LA BIBLIOTHEQUE VUE PAR CEUX QUI LA PEUPLENT



Anny et le Café littéraire

A la librairie de *La Pensée Sauvage* lors d'un échange informel, j'apprends qu'un café littéraire se tient mensuellement à Scy-Chazelles, commune voisine de ma résidence, qui pourrait répondre à mes attentes. Quelle merveilleuse surprise ! Accueillie chaleureusement par Estelle et par les

autres participants, je me suis sentie rapidement bien, voire à l'aise, et depuis maintenant 2 ans, je suis avec assiduité ces rencontres du samedi matin. Comme j'aime lire, c'est un vrai bonheur pour moi d'écouter les uns et les autres parler d'auteur(e)s et de livres, français ou étrangers (la plupart du temps des romans plutôt récents, mais pas uniquement). J'ai ainsi découvert de véritables pépites et la liste des livres à lire s'allonge depuis que je viens !!! La diversité des styles et des points de vue, mais aussi les goûts de lecture proches des miens, sont une réelle richesse pour moi. J'ai par ailleurs plaisir à partager mes coups de cœur et mes auteur(e)s préféré(e)s dans une ambiance détendue et sympathique. Un grand merci à la librairie m'ayant fait connaître ce club de lecture, à Estelle et à tous les participants pour ces bons moments passés en leur compagnie.

Axel et le temps qui passe

Je viens quand je quitte le collège plus tôt. J'attends à la bibliothèque que ma sœur sorte de l'école. Je ne prends pas beaucoup de livres pour chez moi, mais j'aime bien faire du rubik's cube et venir aux ateliers d'activités quand je peux.

Michèle, joindre l'utile à l'agréable

Je viens seule pour lire le journal dans l'aquarium puis emprunter des romans et des revues. Je bois parfois une tisane et échange avec Estelle et les bénévoles présents. Ça fait du bien.

Le samedi matin de la famille Cousin

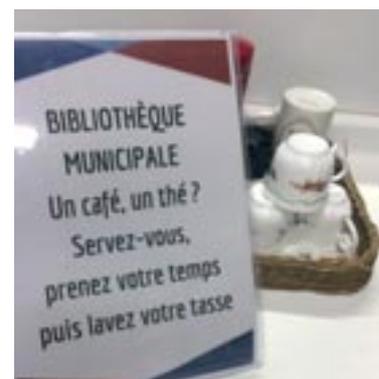
Nous avons pris l'habitude de venir un samedi par mois, en famille, avant ou après nos courses. Nous échangeons nos documents et nous prenons le temps de faire quelques jeux de société ensemble. C'est un moment agréable qui nous permet de débiter le week-end tranquillement. Chacun y trouve son compte.

Didier et NuMos

NuMos est une médiathèque et culturelle numérique, Elle a été créée par le département de la Moselle et est ouverte à tous ceux qui sont adhérents à l'une des 154 bibliothèques mosellanes. Elle est gratuite. On peut y trouver la presse régionale et nationale, des films, des revues, des livres, des BD, y suivre des cours de toutes sortes, écouter de la musique... L'accès et la connexion y sont très aisés pour quiconque n'a pas de grande connaissance en informatique : il suffit de s'inscrire et d'entrer ensuite son identifiant et son mot de passe. Le nombre de visionnage de documents, films ou autres est suffisant pour y trouver son compte. Pour ma part, je lis essentiellement « Le Républicain Lorrain », mais il m'arrive parfois de jeter un coup d'œil à d'autres revues. En conclusion, je suis très heureux que NuMos existe. C'est une chance de pouvoir en bénéficier.

Françoise et les Martine : le rendez-vous des amies

Thé ? Café ? Et lecture ! La bibliothèque nous offre un moment de convivialité avec la possibilité de prendre une collation. Nous aimons venir nous retrouver dans cet espace où nous sommes accueillies chaleureusement. Tout en consultant journaux et magazines, nous essayons de refaire le monde autour d'une boisson. Merci de nous offrir cette pause chaque semaine.





Claude et le bénévolat

Non, un bénévole n'est pas un nigaud ailé ou cleptomane ! Selon la définition officielle du dictionnaire, il n'est pas pour autant nécessairement sympathisant ou militant.

Etonnant, non ? Car dans notre équipe sigéocastelloise, épaulés par notre Estelle préférée, il nous semblerait difficile de ne pas être sympathisants, non seulement de la cause de la lecture publique, mais aussi de tous ces amateurs de lecture, confluant régulièrement vers nos rayonnages regorgeant de trésors tant écrits qu'illustrés !

Sans compter les débats, toujours imprévisibles et passionnants entre lecteurs (petits et grands) et les membres de notre équipe.

J'allais oublier les parlottes et conversations entre lecteurs de tous âges et milieux confondus, ainsi que celles à bâtons rompus, entre équipiers.

Tout ceci fait, qu'au bout du compte, dans ce joyeux bouillonnement, le bénévolat censé être désintéressé par nature, ne l'est peut-être pas tout à fait, ce qui lui promet à mon sens un riche et bel avenir ...

Antoinette et ses multiples pratiques de la bibliothèque

Un samedi matin, je franchis le seuil de l'*Aquarium*, très curieuse de participer à un Café littéraire. Invitée par Madame Léopold, la bibliothécaire, je n'ai jamais regretté ma démarche. Je me vois encore apportant le livre de Bérandère Cournot *Elise sur les chemins*. Depuis, j'ai emprunté bien des chemins de traverse insoupçonnés, fait de belles découvertes livresques, rencontré des lecteurs passionnés. Nous partageons nos coups de cœur et plus rarement nos déceptions. J'apprécie ces moments sur « la planète-livres » hors du temps et du quotidien, entourée de la bienveillance et de l'humour de mes « camarades de lecture ». On l'a bien compris : il n'y a pas d'ennui mais une volonté de partage. Quelques moments forts aussi dans la découverte d'un(e) auteur(trice) que nous accueillons dans le cadre de la résidence

Récit'Chazelles (Université de Lorraine-CREM) : Fabienne Swiatly, Milène Tournier, Donatien Garnier. Baptiste et Camille, mes petits-fils, fréquentent également avec bonheur la bibliothèque. Avec leurs parents, ils choisissent des livres, s'attardent pour participer à un coloriage ou à un puzzle collectifs. Je les accompagne souvent à des ateliers animés par Adeline, Martine et d'autres intervenants : c'est convivial et enrichissant pour tous les participants et chacun est ravi de repartir avec ses créations. Nous aimons aussi venir aux spectacles qui se déroulent dans la grande salle, qu'ils soient poétiques ou drôles... Vibrer ensemble, partager nos émotions et en parler me paraît très important. La bibliothèque est non seulement un lieu dédié à la lecture mais aussi un lieu d'animation et de partage où nous sommes accueillis avec le sourire.

L'année 2024 en quelques chiffres



- 30 298 prêts et retours
- 10 584 documents
- 974 inscrits
- 534 nouveaux documents
- 277 accueils de groupes scolaires
- 194 mètres carrés
- 156 nouveaux inscrits
- 48 nouveaux inscrits à NuMos
- 46 portages de livres à domicile
- 21 heures d'ouverture par semaine
- 11 cafés littéraires
- 7 participations à des événements nationaux, départementaux ou régionaux (Nuits de la lecture, Lire en fête, Esprits Livres...)
- 3 échanges de documents auprès de la bibliothèque départementale
- 2 rencontres d'auteurs ; 2 spectacles ; 2 ateliers origami ; 2 dictées
- 1 café philo ; 1 atelier d'écriture ; 1 atelier tricot, pompon et compagnie ; 1 conférence ; 1 atelier jeux de société ; 1 catalogue en ligne
- **Et au moins 1 tonne de liens humains**

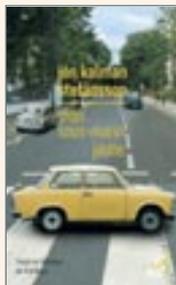
Estelle LÉOPOLD

Coups de cœur

Mon Sous-marin jaune

de Jon Kalman Stefansson, éd. Christian Bourgois

Récit autobiographique qui navigue entre une enfance douloureuse (la mère de l'auteur est morte quand il avait sept ans, son père est absent, sa famille d'accueil mutique et sa chambre donne sur le cimetière, ce qui lui permet de causer avec les morts) et d'autres mondes situés dans l'Antiquité ou le futur où JK. Stefansson retrouve Paul Mac McCartney à Londres ! Le tout dans la campagne islandaise avec ses maisons de tourbe : Don't let me down !

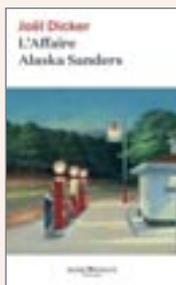


Jean-Loup

L'Affaire Alaska Sanders

de Joël Dicker, éd. Rosie & Wolfe

L'intrigue se déroule aux Etats-Unis près de Boston. Un matin d'avril 1999, une joggeuse trouve un corps au bord d'un lac, celui d'Alaska Sanders, jeune femme employée dans une station-service. Un suspect est rapidement arrêté, il passe aux aveux et est emprisonné. Onze ans plus tard, suite à l'apparition de nouveaux éléments, le sergent Gahalwood, flic bourru, et l'écrivain Marcus Goldman, qui s'étaient rencontrés lors de l'affaire Harry Québert, relancent l'enquête. Malgré un début un peu lent, l'alternance entre passé et présent donne du rythme à l'intrigue. Plus on avance dans l'enquête, plus des secrets



sont dévoilés. L'auteur nous plonge dans l'ambiance des petites villes où tout le monde se connaît et où chacun a ses secrets. Il y a des rebondissements, des fausses pistes et le suspense est maintenu jusqu'au dénouement final. L'ensemble est très visuel, comme dans un film et le lecteur a le sentiment d'assembler des pièces de puzzle au fil de sa lecture.

Chantal

La Vie meilleure

d'Etienne Kern, éd. Gallimard

"Tous les jours, à tous points de vue, je vais de mieux en mieux", tel est le slogan de la méthode Coué. Mais qui se cache derrière l'inventeur de cette fameuse méthode ? L'auteur dresse le portrait d'Emile Coué, né en 1857 et mort en 1926, pharmacien troyen puis nancéien, convaincu des bienfaits des mots et de la parole, roi de l'autosuggestion et ayant connu un succès international. La construction du roman fait alterner les chapitres consacrés à Emile Coué avec des chapitres dédiés à la tante et à l'oncle de l'auteur. Etienne Kern admire et aime sa tante et son oncle depuis son enfance. Ils incarnent à ses yeux le choix courageux de la joie malgré les événements tragiques de leur vie. Ces récits se croisent et nourrissent l'un et l'autre les interrogations de l'auteur au sujet du bonheur.



Estelle

Milène Tournier, auteure en résidence à Scy-Chazelles

Du 4 octobre au 30 novembre 2024, la bibliothèque a pu accueillir Milène Tournier, auteure parisienne de 36 ans, dans le cadre de la résidence d'auteur *Récit'Chazelles*. Ce dispositif, porté par le CREM de l'Université de Lorraine (Centre de recherche sur les médiations), qui en est à sa 9^e édition, doit permettre à un auteur d'écrire dans les meilleures conditions, de déployer des médiations en direction des scolaires, des étudiants et des habitants, et de s'inscrire dans ce lieu particulier qu'est notre village proche des Trois Frontières.

Cette année, nous avons découvert une auteure à la fois dramaturge, poète et vidéaste qui s'attache à rendre lisibles « le réel et l'intime » et à les restituer par le biais de documents visuels (photos et vidéos), sonores et textuels.

Elle réalise ainsi des « vidéos-poèmes » au gré de ses pérégrinations : chaque jour cette arpenteuse (que vous avez pu croiser sur les chemins de Scy) a filmé notre village et ses environs, et les paysages urbains alentours de Metz, Nancy, Strasbourg et autres. Le soir, elle relie photos et vidéos en y ajoutant un texte lu et incrusté dans l'image qui constitue le fil rouge des prises de vue. Vous retrouverez sur YouTube ses productions étonnantes, ses vidéos poèmes comme elle les nomme.

Par ailleurs, elle s'est prêtée avec simplicité aux rencontres avec les membres et lecteurs de la bibliothèque, participant au café littéraire qui lui était consacré et donnant des éclairages sur son travail.

Au cours du traditionnel atelier d'écriture hébergé à la Maison Schuman, elle a su stimuler l'imagination des participants et les amener à lever un peu le voile sur cet intime qui l'intéresse tant. Outre la qualité et l'originalité de ses productions, chacun a été touché par la gentillesse de Milène, sa disponibilité, son égalité d'humeur, son intérêt pour tout et tous.

Vous pouvez découvrir ses livres à la bibliothèque, son blog résidentiel sur *Récit'Chazelles*, et ses vidéos-poèmes sur YouTube.

<https://recitchazelles.univ-lorraine.fr/>

<https://www.youtube.com/@MileneTournier>

Nul doute qu'on reparlera de Milène, à Scy bien sûr, au festival *Le livre à Metz* où elle sera présente au mois d'avril, et plus largement encore.

Madeleine NEYHOUSER



PREMIÈRE VICTOIRE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT : LE PLUI (PLAN D'URBANISATION DE LA MÉTROPOLE DE METZ) EST PARTIELLEMENT SUSPENDU

Le 8 novembre 2024 le tribunal administratif de Strasbourg a partiellement suspendu le PLUi de la métropole de Metz, plan qui doit définir l'aménagement du territoire et déterminer les possibilités de construction sur les 45 communes de la métropole.

Dans les Echos, nous avons précédemment alerté sur les dangers de ce projet qui vise à artificialiser 518 hectares de la métropole, notamment des zones naturelles, des zones humides, des terres agricoles et forestières. Nous partageons en cela l'avis de 38 associations, partis politiques et syndicats qui avaient alors porté un recours en référé auprès du TA de Strasbourg.

Ce premier avis du TA nous conforte dans notre analyse, en attendant le jugement sur le fond qui sera rendu cette année. Nous avons bon espoir, car quoi que voudraient laisser croire certaines municipalités de la métropole, cette première décision, exceptionnelle par ailleurs, est pour les opposants de bon augure.

NOTRE BILAN

Après cinq années de mandat dans l'opposition, nous pouvons faire le bilan provisoire de nos avancées :

- la possibilité de disposer d'une page d'opposition dans les Echos depuis le n°74 sous le titre "Nous prenons la parole", une première car cette page n'existait pas lors du mandat précédent
- grâce à nos alertes concernant le stationnement dommageable des véhicules sous les arbres de l'Esplanade, la mairie a pris un arrêté d'interdiction
- une attention à la végétalisation et à la plantation ; ainsi des arbres ont-ils été plantés dans la cour de l'école, au lieu de la mise en place de voiles d'ombrage envisagés par la municipalité. Et des liquidambars (qui n'auraient pas été notre choix) replantés après l'abattage inapproprié du dernier tilleul survivant à la croix Gilbrin.
- le maintien de la vocation agricole périurbaine du PAEN (terrains entre Scy et Lessy), alors que la vente à des particuliers, dont le dossier était pour le moins peu argumenté, avait été acceptée par la municipalité. L'action que nous avons entreprise auprès du tribunal administratif de Strasbourg a ainsi permis d'annuler la délibération et donc la vente.
- l'annulation de plusieurs points visant à modifier le SPR – site patrimonial remarquable (ex : ZPPAUP) – notamment par la densification des constructions dans certaines zones du village, projet de la Métropole.
- et surtout cet automne la suspension du PLUI visant à artificialiser 518 hectares de zones naturelles de la Métropole (voir ci-dessus) ; cette suspension a été rendue possible par l'opposition des habitants métropolitains et la saisie du tribunal administratif qui a reconnu le bienfondé de leurs arguments.

LA DETTE

Lors de ses vœux, M. le Maire a souligné que le taux des impôts communaux n'a pas augmenté au cours de son deuxième mandat. Cependant, vous avez sans doute constaté une hausse du montant de votre contribution. Celle-ci s'explique

par l'augmentation des bases de calcul, un paramètre indépendant du taux fixé par la municipalité.

Par ailleurs, cette stabilité apparente a été obtenue au prix d'un endettement qui a atteint 624 € par habitant en 2023, transférant ainsi une part importante du poids de nos choix actuels aux générations futures. Ces décisions méritent réflexion : comment trouver un équilibre entre maîtrise des impôts et gestion durable des finances de notre commune ?

Par comparaison, le niveau d'endettement par habitant des communes voisines pour 2023, est de : Longeville-lès-Metz - 136 €, Le Ban Saint-Martin - 314 €, Lessy - 543 €, Plappeville - 399 €, Lorry-lès-Metz - 1 €.

URBANISME

Il a été porté à notre connaissance qu'un promoteur immobilier a obtenu un permis de démolition pour une maison située Voie de la Liberté.

Nous resterons vigilants, dans la limite de nos moyens, afin d'éviter que ne vienne une nouvelle fois défigurer notre commune, en lieu et place de cette maison, une aberration urbanistique, comme celles observées ces dernières années : autorisation de bâtir deux maisons sur un ancien terrain communal vendu à cet effet derrière le lavoir, construction d'une maison neuve sur les hauteurs du site classé du Mont Saint-Quentin, ou projets immobiliers surdimensionnés Voie de la Liberté. Entre autres.

UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER À RISQUES

Nous avons signalé au début du mandat que la portion des bas-côtés se trouvant entre la croix Coutu, route de Longeville, et la place de l'Esplanade présentait bien des dangers pour les piétons.

La situation s'est encore aggravée : hormis le fait qu'aucune barrière ni potelets ne séparent le caniveau de la route, le piéton doit éviter l'eau qui ruisselle depuis le toit du lavoir, les pavés descellés au niveau du chantier de construction des deux maisons, et les voitures qui pour certaines roulent très vite depuis que les coussins berlinois ont été retirés, et ce malgré le panneau donnant la parole aux enfants : « S'il te plaît... Pense à moi ». La situation est encore plus périlleuse la nuit, faute d'un éclairage suffisant.

Alors oui, pensons aux piétons de tous âges.

Pense à moi.



RAPPEL

Les séances de Conseil municipal sont publiques, tout habitant peut y assister (sans intervenir). Vous pourrez vous rendre compte de son mode de fonctionnement à Scy-Chazelles et de la participation active des élus de notre liste.

Pour nous joindre, Jean-Jacques NEYHOUSER, Georges KRAUS, Alexandre LOCQUET : sigeo57160@gmail.com

Pour suivre nos contributions :

<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>



URGENCES

Service du médecin de garde
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz
03 87 34 44 44

Distribution eau potable
VEOLIA 0 810 463 463 (Scy Haut)
Régie de l'eau de Metz Métropole
03 72 60 60 40 (Scy Bas)

GrDF
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
Raccordement 09 69 36 35 34

Policier municipal
06 01 16 70 97

DIVERS

La Poste - Cave de l'Ami Fritz
62 voie de la Liberté
Scy-Chazelles

Presbytère catholique
4 rue des Moulins
Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76

Presbytère protestant
Christian Benard
3 bis chemin de Gorze
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants
03 87 20 10 00

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle
(lundi, jeudi : 14h-18h30 ; mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30-18h30 ; dimanche : 9h30-12h30)

Haganis - Service clients :
03 87 34 64 60
www.haganis.fr

SANTÉ

à Scy-Chazelles

MAISON MÉDICALE

1 imp. Anne-Marie Célestine Michel

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Amandine Fanara 03 87 50 16 16

Dr Maude Pelé

• CABINET INFIRMIER À DOMICILE

Valérie Ribeiro et Raphaël Nadalin

06 09 26 37 63

• MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Marine Pierlot 03 87 66 39 49

• OSTÉOPATHE

Gonzague Kiffeurt 03 87 30 73 81

• CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Jérémy Durkalec, Dr François

Lesieur et Dr François Fuzier

03 87 60 02 40

• ORL

Dr Firas El Hachem 03 87 17 83 92

• PÉDICURE PODOLOGUE

Anne Karine Lithfous

03 87 60 43 43

ORTHOPHONISTE

Anne-Sophie Petailat

2 impasse de l'archyre

06 73 35 60 03

PSYCHOLOGUES

Virginie Ernesti, Justine Gawronski

et Marion Palm

67 voie de la Liberté (RDC)

Bibliothèque 03 87 60 35 52
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
(mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h ;
mercredi : 9h-12h et 13h-17h ;
samedi : 9h-12h et 13h-16h)

Groupe scolaire de Scy-Chazelles
1 rue de la Passerine
03 87 60 27 82

Accueil périscolaire et cantine
03 87 60 48 23
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »
1 impasse de l'Archyre
mc.scychazelles@aasbr.com
03 87 61 24 92

PEP Lor'Est
03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale
Centre Médico-Social
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-Metz
03 87 66 13 00

CLIC - Centre Local d'Information et de Coopération
Metz Campagne 03 87 34 03 46

à Moulins-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

Dr Vanessa Gautier, Dr Marc Miller, Dr Laëtitia Guillemain, Dr Hélène Delhay, Dr Julie-Anne Conrad

9 rue de Metz

Dr André Iser

18 rue de Metz - 03 87 60 34 96

PHARMACIE

Pharmacie de la Plage

rue de Metz - Moulins-lès-Metz

03 87 60 02 03

CABINET INFIRMIER

Héloïse Leclerc, Elodie Muller

03 87 60 58 71

à Longeville-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

Dr Alain Mabilie 03 87 30 13 40

Dr Aurélie Marly 03 87 34 42 92

15 rue du G^{al} de Gaulle

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville

Bd St Symphorien - 03 87 30 54 51

SAGES-FEMMES

Cabinet Bauer et Bosquet

50 bd St Symphorien - 03 87 17 28 35

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement
www.adil57.org

Maison de la justice et du droit
17 place Jean Perrin 57140 Woippy
03 87 18 50 67

Taxi JM Scy-Chazelles

Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté

03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy-chazelles.fr
www.mairie-scy-chazelles.fr